



Appel d'inscriptions
72^e FESTIVAL DE CANNES
14 au 25 mai 2019
Cannes, France

**Les séances de visionnement organisées par
Téléfilm Canada
Pour les longs métrages canadiens
Auront lieu entre le 25 février et le 14 mars 2019**

A chaque année, TÉLÉFILM CANADA invite les membres du comité de sélection du Festival de Cannes, « L'Officiel », ainsi que les deux sections parallèles, la Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs, à voir les films canadiens soumis, en projection privée dans une salle de cinéma à Montréal.

Trois délégués représentant le Festival de Cannes, La Semaine de la critique et La Quinzaine des réalisateurs, visionneront à tour de rôle les films qui sont soumis pour leurs sections respectives.

[LE 72^e FESTIVAL DE CANNES](#)

Inclut la Compétition, Hors compétition et Un Certain Regard

[51^e QUINZAINE DES RÉALISATEURS](#)

[LA 58^e SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE](#)

**Date limite pour inscrire un film canadien aux séances de sélection :
13 février 2018**

**Date limite pour envoyer sa copie de projection au bureau de Montréal:
20 février 2018**

FRAIS D'INSCRIPTION

**LES LONGS MÉTRAGES CANADIENS SOUMIS AUX SÉANCES DE SÉLECTION À MONTRÉAL
SONT EXEMPTÉS DES FRAIS D'INSCRIPTION DU FESTIVAL.**

Si vous décidez de soumettre votre long métrage directement au Festival de Cannes à Paris (et non aux séances de sélection à Montréal), vous devrez payer les frais d'inscription requis par le festival.

***DOCUMENTAIRES**

Veillez noter que Cannes présente des longs métrages de fiction. Cependant, dans de très rares occasions, un documentaire peut être sélectionné. Lors de leur passage à Montréal, les sélectionneurs ne visionneront que les longs métrages de fiction. **Les documentaires** qui répondent aux critères de soumission du Festival (durée de 60 minutes et plus, etc.) **doivent être soumis directement sur les sites respectifs du Festival** de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique.

***COURTS MÉTRAGES**

Les courts métrages ne font pas partie des séances à Montréal, ce ne sont pas les mêmes sélectionneurs qui évaluent les courts métrages. Ils doivent être **soumis en ligne directement auprès du festival**, sur les sites respectifs du Festival de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique.

1. SÉANCES DE SÉLECTION DES FILMS CANADIENS À MONTRÉAL

Les directeurs du Festival de Cannes, de la Quinzaine des Réalisateurs et de la Semaine de la Critique sont parmi les plus sollicités de tous. Aussi, ils s'entourent d'un comité de sélection, de personnes mandatées par eux, pour voir les films et collaborer à la sélection et à la programmation.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1) L'Officiel présente 60 longs métrages répartis dans ses trois sections: Compétition, Hors compétition et Un Certain Regard.

Critères d'admissibilité :

- Les films doivent avoir été produits dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Doivent avoir une durée de plus de 60 minutes;
- Les films ne doivent pas avoir été exploités commercialement ailleurs que dans leur pays d'origine;
- Les films ne doivent pas avoir été présentés dans un festival international;
- Les films ne doivent pas avoir été diffusés sur Internet.

2) La Quinzaine des Réalisateurs

Créée par la Société des réalisateurs de films (SRF) en 1969, la Quinzaine présente près de 25 longs métrages admissibles à plusieurs prix remis par diverses associations partenaires.

Critères d'admissibilité :

- Les films doivent avoir été réalisés dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Les films ne doivent pas avoir eu de diffusion sur Internet ou à la télévision, et ni d'exploitation commerciale en France;
- Les films ne doivent pas avoir participé à aucun festival international, sauf dans leur pays d'origine.

3) La Semaine de la Critique

Organisée par le Syndicat Français de la Critique de Cinéma, la Semaine est réservée aux **premiers ou deuxièmes longs métrages de fiction**. Au total, sept longs métrages sont sélectionnés en compétition et trois hors-compétition. Le Délégué général ainsi que les membres du comité sont tous journalistes et critiques de film.

Critères d'admissibilité :

- Les films doivent avoir été réalisés dans les 12 mois précédant la tenue du Festival;
- Les films ne doivent pas avoir participé à un festival sauf dans leur pays d'origine;
- Les films ne doivent pas avoir eu de diffusion sur internet ou à la télévision, ni d'exploitation commerciale en France.

3. FILMS SÉLECTIONNÉS ET INVITÉS

Suite aux projections à Montréal **si votre film est « présélectionné » par le(s) délégué(s) de Cannes**, nous vous en aviserons, et vous devrez alors inscrire votre film en ligne sur le site du festival pour que le reste du comité de sélection à Paris puisse aussi le voir. La décision finale vous sera communiquée par le festival en avril.

À la fin avril, chaque section tient une conférence de presse pour annoncer sa programmation. On ne peut annoncer publiquement la sélection de son film qu'après le dévoilement officiel fait par les responsables du Festival.

4. INSCRIRE UN FILM AUX SÉANCES DE SÉLECTION ORGANISÉES PAR TÉLÉFILM CANADA

***LE MONTAGE IMAGE DU FILM DOIT ÊTRE FINAL.** PAR AILLEURS, LES MEMBRES DES COMITÉS DE SÉLECTION ONT L'HABITUDE DE VOIR DES COPIES DE TRAVAIL À L'ÉTAPE DE LA POSTPRODUCTION (IMAGE NON-ÉTALONNÉE, SON NON MIXÉ, MUSIQUE TEMPORAIRE, ETC.) ET SONT AINSI EN MESURE DE « COMBLER LES LACUNES TECHNIQUES».

- ✓ Inscrire le film via [eTéléfilm](#);
- ✓ Livrer une copie de projection : un DCP, ou un Blu-ray, ou un lien numérique.

eTelefilm

- Si vous êtes un utilisateur inscrit à eTéléfilm, [cliquez sur ce lien.](#)
- Si vous n'êtes pas encore utilisateur, **vous devez ouvrir un compte eTéléfilm temporaire.** Veuillez cliquer sur le lien suivant pour obtenir les détails de la [procédure d'inscription.](#)

5. EXPÉDITION DE VOTRE MATÉRIEL

TÉLÉFILM CANADA

Promotion internationale - Cannes 2019
360, rue Saint-Jacques Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec)
H2Y 1P5

Pour les livraisons par messagerie, veuillez noter que notre bureau est fermé de 12h à 13h.

6. VOS INTERLOCUTEURS À TÉLÉFILM CANADA

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Danielle Bélanger** (danielle.belanger@telefilm.ca) au 438-469-1129 ou 1-800-567-0890.

Pour plus d'informations sur le processus d'inscription, veuillez communiquer avec **Myriam Blais** (myriam.blais@telefilm.ca) au 438-469-1133 ou 1-800-567-0890.